

# AVIVO

Impressum  
AVIVO Lausanne  
Place Chauderon 3  
1003 Lausanne  
Tél : 021 312 06 54  
Email : bureau@avivolausanne.ch

Bulletin d'information destiné aux membres, paraît 12 fois par an

**Bulletin N° 380**

**JANVIER 2020**



**PETIT NOUVEL-AN  
DE L'AVIVO Lausanne**

**SAMEDI 25 JANVIER 2020  
DE 14H00 A 17H00**

**Salle Jean-Villars-Gilles  
Maison du Peuple  
Place Chauderon 5  
1003 Lausanne**

L'après-midi sera joyeusement animée par le musicien chanteur **PETER MOLNAR** qui vous fera danser et passer un agréable moment.

**L'AVIVO Lausanne offrira la première consommation.  
Merci aux membres qui apportent gâteaux et autres  
gourmandises.**

**INVITATION A TOUTES ET A TOUS !**



## **INFORMATIONS PRATIQUES**

### **Horaire d'ouverture :**

Lundi / mardi / jeudi / vendredi  
09h00 à 12h00 / 14h00 à 17h00

**Mercredi :** Fermé toute la journée



Téléphone : 021 312 06 54

**Durant les Fêtes, nos bureaux seront fermés**

**du vendredi 20 décembre 2019 dès 16h00  
au 6 janvier 2020 à 09h00**

### **COTISATIONS 2020 :**

Merci de faire bon accueil au bulletin de versement ci-joint :

**40.- pour une personne seule / 60.- pour un couple**

Merci de bien vouloir remplir le bulletin de versement en lettres majuscules avec vos noms, prénoms et adresses.

Sans vos cotisations, l'AVIVO ne peut rien ! N'hésitez pas à faire adhérer vos amis !

**Sachez que si vous payez au guichet de la Poste, cela coûte 2.70.- CHF par versement à l'AVIVO.** Aussi, merci de préférer passer au bureau, votre visite nous fera plaisir.

Le Comité ainsi que les collaboratrices du bureau de l'AVIVO Lausanne vous souhaitent de passer d'excellentes fêtes de fin d'années !



## REPRISE DES ACTIVITES ANNEE 2020

**Scrabble : Lundi 6 janvier**

**Cybercafé : Mardi 7 Janvier**

**Gymnastique : Jeudi 9 janvier**

### **THE DANSANT DE L'AVIVO LAUSANNE**

**vendredi 14 février 2020**

Venez passer un merveilleux moment en compagnie de

**GIANNI MASELLI**

**De 14h00 à 17h00, Maison du Peuple,**

**salle Jean-Villars-Gilles,**

**Place Chauderon 5, 1003 Lausanne**

**PRIX : 9 CHF AVEC PREMIERE BOISSON INCLUE**

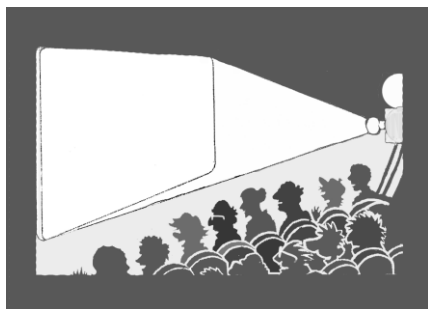
#### Prochains thés dansants :

**Vendredi 13 mars 2020 avec PETER MOLNAR**

**Vendredi 17 avril 2020 avec GIANNI MASELLI**

**Vendredi 15 mai 2020 avec PETER MOLNAR**

**Vendredi 12 juin 2020 avec GIANNI MASELLI**



#### **CINEMA :**

**Mardi 14 janvier 2020 à 14h30, Place**

**Chauderon 3, 1003 Lausanne au 5<sup>ème</sup> étage**

**Mr Orve (1h56min)**

Depuis le décès de sa femme et son licenciement, Orve se sent vieux et terriblement inutile. A longueur de journée, il erre dans sa maison comme une âme en peine. Pour s'occuper, il multiplie les rondes de sécurité au sein de sa copropriété et harcèle ses voisins pour le moindre manquement au règlement intérieur... A 59 ans, grincheux et dépressif, Ove n'attend plus qu'une seule chose de la vie : la mort ! Il décide donc d'en finir... mais ses tentatives de suicide échouent lamentablement. La situation se corse lorsque de nouveaux voisins emménagent, affreusement sympathiques : Parvaneh, une jeune Iranienne, son mari et leurs charmants enfants, Sans cesse importuné, Ove n'a plus un instant à lui pour se pendre tranquillement. Pire : à force de nouvelles rencontres et d'amitiés improbables, il se pourrait bien qu'Ove reprenne goût à la vie...

## **Taxer l'accès aux urgences ?**

Le Conseil national nouvellement élu a cru bon de montrer d'emblée qu'il lui paraissait utile de protéger les assureurs. Le prix des médicaments ? L'accumulation des franchises ? Pas du tout. Il a été décidé le 3 décembre, par 108 voix contre 85, de menacer les patients et de suivre une proposition vert-libérale d'infliger une taxe de 50 francs - en plus de la franchise - à ceux qui s'adressent aux urgences des hôpitaux alors qu'un médecin généraliste aurait pu résoudre leur problème.

Une fois de plus, sous le prétexte de pragmatisme, des élus montrent leur ignorance crasse de la réalité des situations que vit la population. Comment prédire la gravité d'un cas avant une consultation ? En outre, les médecins généralistes n'ouvrent de plus en plus que quelques jours par semaine et encore à des horaires limités. Impossible la plupart du temps de joindre son médecin au-delà de 17 heures ou le dimanche. Il faut aussi se souvenir que ceux qui n'ont droit qu'aux soins urgents – par exemple pour cause de retard de paiements – n'ont pas un suivi médical régulier. Quant aux frais administratifs de cette innovation, ils risquent d'être plus importants que les économies prévues. Rappelons aussi que seuls 2% des coûts payés par la LAMal sont imputables aux urgences.

Espérons que le Conseil des Etats renoncera à cette nouvelle taxe, qu'il avait déjà sagement refusée sous une autre forme. Nul besoin d'un énorme pavé censé traumatiser une mouche !

Rappel : En cas d'urgence appeler le **144**, en cas d'urgence non vitale, appeler la centrale téléphonique des **médecins de garde 0848 133 133**

**A toutes et à tous, de belles fêtes et au plaisir de vous retrouver en bonne santé en 2020 !**

*Votre présidente*

*Christiane Jaquet-Berger*